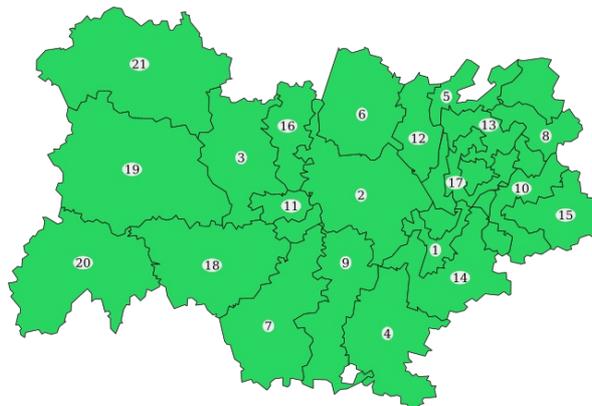
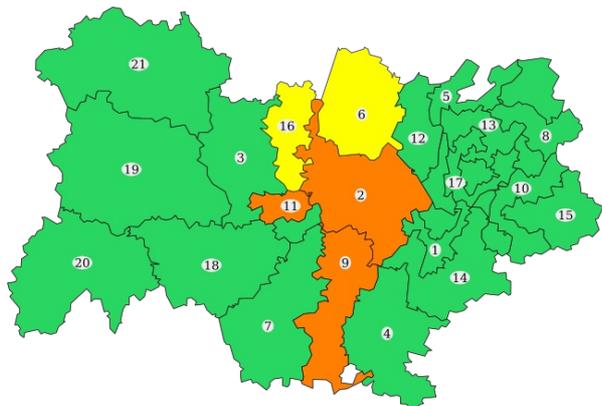


**Pour le 22-06-2025**  
Episode de type estival

**Pour le 23-06-2025**  
Fin d'épisode



22-06-2025			Bassins d'air	23-06-2025		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
	180		1 Bassin Grenoblois			
			2 Bassin Lyon Nord-Isère			
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
	180		5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain			
			7 Ouest Ardèche			
	180		8 Vallée de l'Arve			
			9 Vallée du Rhône			
	180		10 Vallée Maurienne Tarentaise			
			11 Bassin Stéphanois			
			12 Zone Alpine Ain			
			13 Zone Alpine Haute-Savoie			
			14 Zone Alpine Isère			
			15 Zone Alpine Savoie			
	180		16 Zone des Coteaux			
			17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
			18 Haute-Loire			
			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

Dimanche 22 juin, une perturbation orageuse devrait arriver par l'ouest de la région et s'accompagner de rafales de vent. Ces conditions devraient disperser les polluants et limiter la pollution dans l'ouest de la région. Dans le centre de la région, la perturbation devrait arriver en fin de journée et les niveaux d'ozone pourraient donc rester assez élevés aujourd'hui sous l'effet de l'ensoleillement, de la chaleur persistante et du léger flux de sud pouvant importer des masses d'air chargées d'ozone. Les vigilances jaunes et oranges sont donc maintenues sur plusieurs bassins d'air sur l'axe central de la Région. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain 23/06/2025 à 13h30.

Lundi 23 juin, la perturbation orageuse devrait se généraliser à l'ensemble de la région et les conditions météorologiques devraient être sensiblement moins favorables à la formation et à l'accumulation de l'ozone. Les concentrations d'ozone devraient donc diminuer. Les vigilances actives sont donc levées sur l'ensemble des bassins d'air. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain 23/06/2025 à 13h30.

 Pas de vigilance

 Vigilance jaune

 Vigilance orange

 Vigilance rouge

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

### » Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

#### Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

### » Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Evitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes